



COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf : 540/92/CG/01/6371/EM/2026

COMMUNIQUE AUX CONTRIBUABLES

L'Office Burundais des Recettes (OBR) informe les moyens et grands contribuables ayant déjà adhéré à la plateforme « UMUTANGAKORI I » et souhaitant effectuer la déclaration de l'impôt foncier qu'ils ne sont pas tenus de se rendre dans les bureaux de l'OBR pour adhérer à la plateforme « UMUTANGAKORI II ».

En effet, ces contribuables peuvent accéder directement à la plateforme «UMUTANGAKORI II » à l'aide des informations d'accès qu'ils utilisent déjà sur « UMUTANGAKORI I ». Cette plateforme leur permet notamment d'effectuer la déclaration et le paiement de l'impôt foncier ainsi que, le cas échéant, la déclaration de l'acompte sur les revenus locatifs.

Modalités d'accès à UMUTANGAKORI II

Pour accéder à la plateforme, le contribuable doit suivre les étapes suivantes :

1. Accéder à la plateforme : Le contribuable se rend sur le lien suivant : <https://umutangakori-dpmc.obr.gov.bi/>;
- 2) Sélectionner « Récupérer mon compte UMUTANGAKORI I » : Après avoir accédé à la plateforme, le contribuable sélectionne l'option « Récupérer mon compte UMUTANGAKORI I » ;
- 3) Renseigner les informations demandées : Un espace permettant de renseigner le code extranet obtenu dans le cadre de l'adhésion à UMUTANGAKORI I s'affiche. Le contribuable doit renseigner son NIF, son adresse e-mail ainsi que son code extranet. Il est important de signaler que le NIF et l'adresse e-mails renseignés correspondent exactement à ceux utilisés lors de l'adhésion à UMUTANGAKORI I ;
4. Créer le code PIN : Après avoir renseigné les informations requises, le contribuable reçoit un message à son adresse e-mail lui permettant de créer son code PIN, qui sera utilisé pour accéder à UMUTANGAKORI II. Une fois cette procédure effectuée, le contribuable pourra accéder à UMUTANGAKORI II et effectuer la déclaration et le paiement de l'impôt foncier et, le cas échéant, la déclaration de l'acompte sur les revenus locatifs, en utilisant le code extranet qu'il détient déjà.

Fait à Bujumbura, le 29/09/2026


LE COMMISSAIRE GENERAL
Emmanuel MBONIHANKUYE